Le Phare de la Tour de Sion

Messager de la Présence de Christ.

„Sentinelle, qu'en est-il de la nuit?" — „Le Matin vient et la Nuit aussi." — Esaïe XXI, 11, 12.
„Je me placerai en observation et je me tiendrai sur la tour; je veillerai pour voir ce qu'il me dira et ce que je répondrai à celui qui me reprend." — Hab. II, 1.

2e Année — No. 1. ALLEGHENY & YVERDON **Janvier 1904.**





„Le sol est maudit à cause de toi. — C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain." Je mettrai inimitié entre le serpent et la femme. — Gen. III, 14—19.



Le salaire du péché, c'est la mort.

„Le salaire du péché, c'est la mort." „Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort (comme conséquence)." — Rom. 6 : 23; 5 : 12.

On enseigne généralement dans l'église orthodoxe que des tourments éternels doivent être le salaire du péché. Les paroles inspirées de l'Ecriture citées ci-dessus contredisent absolument ce point de vue, et bien d'autres encore pourraient y être ajoutées pour les confirmer soit directement, soit indirectement. Combien la Bible a raison; mais qu'il est triste de constater combien sont répandues des idées que les Ecritures ne justifient en aucune façon et qui, même, sont en complet désaccord avec le plan et le caractère de Dieu tel que sa Parole nous le fait connaître.

La théorie des peines éternelles est d'origine payenne; mais, chez les payens, elle n'était pas la doctrine impitoyable qu'elle devint pour la chrétienté nominale lorsque, au second siècle, cette dernière s'adjoignit des philosophies payennes. Ce furent eux qui s'écartèrent de la foi première, qui mélangèrent à la philosophie payenne les terribles détails que l'on croit si généralement aujourd'hui. Ils les peignirent sur les murs de leurs églises comme ce fut le cas en Europe. Ils les écrivirent dans leurs professions de foi et dans leurs cantiques et corrompirent la parole de Dieu jusqu'à donner à ces erreurs qui déshonorent Dieu l'**apparence** de la réalité. Il s'ensuit que, maintenant, la manière de croire a reçu comme un legs non pas du Seigneur, ou des apôtres, ou des prophètes, mais d'un esprit de compromis qui sacrifie vérité et raison et pervertit honteusement les doctrines chrétiennes par une ambition peu sainte, un esprit de domination, de recherche du gain et de popularité.

Les patriarches des âges passés n'avaient aucune idée des tourments éternels comme punition du péché; les prophètes de l'âge judaïque non plus, notre Seigneur et les apôtres pas davantage; (mais cette doctrine a été la principale de la chrétienté nominale depuis la grande apostasie). Elle a été le fouet qui frappait et tyrannisait jusqu'à l'obéissance servile les fidèles crédules, ignorants et superstitieux. Les tourments éternels furent prononcés contre tous ceux qui résistèrent à Rome ou nièrent son autorité, et les châtiments de cette dernière allaient aussi loin que possible déjà dans cette vie. L'Eglise romaine promettait les peines du purgatoire plus ou moins sévères suivant que ses fidèles se montraient réfractaires. La plus grande partie de l'humanité, tourmentée qu'elle était par une peur extrême de la misère éternelle, renonça à raisonner et à se baser personnellement sous l'autorité seule de la Parole de Dieu, tant l'ascendant de ses chefs était puissant. Ces derniers n'étaient pourtant que des hommes qu'elle avait, dans sa profonde ignorance du

vrai plan de Dieu, élevés elle même à une vénération superstitieuse. Et même aujourd'hui dans ce vingtième siècle de lumière croissante et de liberté, certaines gens n'osent pas penser pour eux mêmes sur la religion et la Bible.

Que disent les Ecritures?

Ecoutons les écrivains divinement inspirés par opposition aux traditions payennes introduites dans l'Eglise et que notre raison juge elle-même de ce qui est juste et de ce qui est faux. Commençons par l'Ancien Testament, révélation divine d'une période de 4000 ans. Les prophètes de l'Ancien Testament ne disent pas un mot de tourments éternels, mais ils parlent à diverses reprises de la destruction comme étant la condamnation du pécheur et ils ne cessent de déclarer que les ennemis du Seigneur **périront.** La loi donnée aux Israélites par Moïse ne fait allusion, pour ceux qui la transgressent, à aucune autre punition qu'à celle de la **mort.** Adam lui-même, mis à l'épreuve en Eden, ne reçoit pas le moindre avertissement de tortures à subir éternellement pour le cas où il désobéirait; au contraire, il est clairement entendu que la punition sera la mort. „Au jour que tu en mangeras, mourant, tu mourras“ **(trad. litt.).** — Gen. 2:17. comp. avec 2 Pierre 3:8.

Il est évident que si la punition de la désobéissance était la vie éternelle dans les tourments un tort inexcusable aurait été fait à Adam, aux patriarches et au peuple juif, mal informé à cet égard et croyant à **la mort** comme punition. Les diverses sectes de la chrétienté nous assurent que la plupart des gens iront aux tourments éternels; il est certain que si Adam, les patriarches ou les Juifs devaient souffrir ainsi, ils auraient toutes les raisons d'en appeler à une **Justice.** Pensons aux milliards de payens qui moururent sans connaissance, de là certainement sans foi. Que de raisons ils auraient de maudire, l'njustice d'un châtiment ne pouvant être que le pius atroce abus de pouvoir. Ils auraient, d'abord, élé mis à l'épreuve sans leur consentement et, ensuitet ils pourraient dire avec raisons n'avoir rien su de l'horreur de la punition infligée, tandis qu'une autre classe n'aurait entendu parler que de la **mort** et pas de tourments éternels comme salaire du péché. On est obligé d'admettre la supposition que les termes mort, destruction, périr pourraient signifier **vie** en tourments ainsi que se le sont imaginé des théologiens **depuis** le temps des apôtres. De là proviennent ces erreurs; car les apôtres ainsi que nous le prouverons, n'ont rien enseigné de pareil.

Examinons maintenant les écrits du Nouveau Testament. Paul dit qu'il a „annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher“ (Actes 20:27), et pourtant nous ne trouvons pas un mot de lui relatif à des peines éternelles. Ni Pierre, ni Jacques, ni Jude, ni Jean n'en parlent non plus, quoi qu'on ait prétendu que ce dernier y fît allusion dans les figures symboliques de l'Apocalypse. N'oublions pas que ceux qui le croient considèrent l'Apocalypse comme un livre scellé, ils n'ont donc aucun droit à en interpréter littéralement une portion. Ils en violent ainsi le caractère symbolique et sont en opposition directe avec le reste de la Bible, même avec les simples épitres non symboliques de Jean lui-même.

Puisque les apôtres ne mentionnent pas même des tourments éternels, ceux qui recherchent la vérité, les chrétiens en particulier, devraient s'efforcer d'examiner ce qu'ils ont enseigné relativement au salaire du péché. Ils devraient se souvenir que ce sont les apôtres (et non l'Eglise apostate de siècles où l'obscurité était si profonde), qui enseignèrent „tout le conseil de Dieu.“

Voici comment l'apôtre Paul parle de la chose: „Le salaire du péché, c'est la mort.“ Les désobéissants „auront pour châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force“ et „il en est plusieurs qui marchent en ennemis de la croix de Christ . . . leur fin sera la **perdition.** — Rom. 6:23; 2 Thess. 1:9; Phil. 3:18—19.

L'apôtre Jean dit: „Le monde passe et sa convoitise aussi; mais celui qui fait la volonté de Dieu **demeure éternellement** . . . . Celui qui pèche est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Le Fils de Dieu a paru afin de détruire les œuvres du diable . . . Celui qui n'aime pas [son frère] **demeure dans la mort.** Quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez **qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle** demeurant en lui . . . . Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu **n'a pas la vie.**“ — 1 Jean 2:17; 3:8, 14, 15; 5:12.

L'apôtre Pierre dit: Le désobéissant „sera **exterminé** du milieu du peuple;“ ceux qui font le mal „attireront sur eux une **ruine soudaine**“ et le Seigneur ne veut pas qu'aucun **périsse** mais que tous arrivent à la repentance. — Actes 3:23; 2 Pierre 2:1, 3, 9.

L'apôtre Jacques dit: „Le péché étant consommé produit **la mort.**“ — „Un seul est législateur celui qui peut sauver et **détruire**“ (Darby). — Jacq. 1:15; 4:12.

La punition réelle est sévère, mais juste.

Quiconque a étudié le sujet du salaire du péché ne peut considérer comme trop légère la punition dont parle l'Ecriture. Bien comprise, elle ne sera jugée ni trop légère ni trop sévère, mais simplement comme une juste récompense ou rétribution. „Le don de Dieu,“ dit l'apôtre, „est la vie éternelle.“ Et ce don, cette faveur faite à Adam et par lui à sa postérité, ne devait durer qu'en tant qu'il en serait fait l'usage convenable, savoir d'être bon et de bien agir et de glorifier Dieu par là, et non pas de le déshonorer par le péché et la rébellion. En créant Dieu s'est réservé à lui-même le droit et le pouvoir de détruire ceux qu'il ne juge pas dignes de laisser vivre. C'est pour cela que lorsque l'homme pécha, Dieu lui retira simplement la faveur qu'il lui avait accordée et la mort (la destruction) s'ensuivit. Naturellement elle fut précédée par des souffrances, des maladies et une déchéance mentale, morale et physique.

Si Dieu n'avait pas pourvu à la rédemption par Christ, le châtiment infligé à notre race, la mort, aurait été éternel. Mais par la miséricorde divine tous ont été rachetés de la mort. Cependant tous nous devons, individuellement, nous placer sous la loi divine qui est immuable, c'est à dire: „Le salaire du péché c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur."

Notre Seigneur Jésus employa-t-il jamais l'expression de „tourments éternels"? ou fit-il jamais allusion au fait qu'il serait venu sur la terre pour sauver l'humanité de tourments éternels? Pas une fois! Et pourtant s'il était vrai que l'humanité fût en danger de subir un sort si épouvantable, il n'eût été ni juste ni charitable de la part de notre Sauveur de garder par devers lui un fait si important. Il a dit cependant qu'il est venu pour sauver de la mort, de la destruction. La mort, le châtiment du péché, étant pour tous, personne ne pourrait espérer une résurrection à une vie future, tous seraient livrés à la **destruction,** à moins que Christ ait rachetés pour eux de la mort ce qui avait été perdu en Adam, la grâce et la vie éternelle dans la justice. N'oublions pas le titre de „Sauveur" de notre Seigneur. Il a de la valeur à cet égard; il ne présume pas un libérateur ou un sauveur de tourments, mais un sauveur de la mort. Le Seigneur et les apôtres parlaient la langue des Samaritains et, dans cette langue, le mot traduit par „Sauveur" signifie **„qui donne la vie."**

Que dit notre Seigneur de sa mission? „Je suis venu prêcher la délivrance **aux captifs.**" A quels captifs pouvait-il faire allusion, si ce n'est aux captifs du péché qui reçoivent journellement leur salaire — mourant peu à peu pour entrer finalement dans la grande prison qu'est la tombe? „Je suis venu publier l'ouverture de la prison." De quelle prison si ce n'est la tombe dont le prophète avait parlé (Esaïe 61:1; Luc. 4:18). — Notre Seigneur déclarait être venu pour que l'humanité ait la vie, „pour donner **sa vie comme la rançon de plusieurs** [vies]" — afin que ceux qui croient en lui „ne périssent point, mais aient la vie éternelle." Il dit encore: „Le chemin spacieux mène à la **perdition,** mais le chemin étroit mène à la vie." — Jean 10:10; Matth. 20:28; Jean 3:15; Matth. 7:13—14.

Un argument irréfutable.

Les chrétiens se disant orthodoxes seront bien d'accord sur ce point, que notre Seigneur Jésus racheta l'humanité par sa mort et qu'il endura volontairement la punition des péchés de l'homme, afin que l'homme puisse être libéré de ce châtiment. „Certainement il a porté nos langueurs et s'est chargé de nos douleurs. Mais il a été blessé pour **nos** transgressions, il a été meutri pour **nos** iniquités. Le châtiment „de notre paix a été sur lui et par ses meurtrissures nous sommes guéris". — Es. 53:4, 5 (Darby).

Etant d'accord là-dessus, il ne sera pas difficile de savoir d'une façon sûre et certaine quel est le châtiment de nos péchés, si nous savons ce que notre Seigneur Jésus endura lorsqu'il reçut, sur sa tête innocente, „le châtiment de notre paix". Souffre-t-il pour nous des tourments éternels? Si oui, cela prouverait suffisamment que nous souffririons de même. Mais personne ne prétend qu'il en soit ainsi. Les Ecritures, de leur côté, enseignent le contraire, à savoir que notre Seigneur est maintenant dans la gloire et non dans les tourments. N'est-ce pas là une preuve irréfutable que le salaire du péché n'est point une torture éternelle?

Que fit donc notre Sauveur pour nous assurer la rémission des péchés? Que donna-t-il lorsqu'il paya notre rançon? Laissons l'Ecriture répondre elle-même. Elle répète explicitement et déclare que Christ **mourut** pour nos péchés — qu'il donna sa **vie** comme la rançon des pécheurs condamnés, qu'il nous racheta par son propre sang précieux. C'est pour cela aussi que le Fils de Dieu fut manifesté dans la chair afin qu'il puisse la donner pour la **vie** du monde; car comme par un homme [Adam] vint la mort, par un homme aussi [„l'homme Jésus-Christ"] dut venir la résurrection des morts. — 1 Cor. 15:3; Matth. 20:28; 1 Tim. 2:5, 6; Osée 13:14; 1 Cor. 6:20; 1 Pierre 1:18, 19; 1 Jean 3:8; Jean 6:51; 1 Cor. 15:21.

Peut-il donc être question de douter que la pure doctrine biblique ne soit que „le salaire du péché est la mort"? Est-il possible de croire encore au dogme payen des tourments éternels qui sont aussi peu scripturaires que dénués de raison?

Bref examen d'objections possibles.

L'espace étant limité nous pourrons nous arrêter un instant seulement pour étudier certaines paraboles ou paroles allégoriques de notre Seigneur qui apparaissent à l'esprit imbu dès l'enfance de la doctrine populaire des tourments éternels comme des preuves du bien-fondé de cette doctrine.*) Nous en observerons brièvement deux qui sont généralement considérées comme inattaquables, celle des brebis et des boucs (Matth. 25:31—46) et celle de l'homme riche et de Lazare (Luc 16:19—31). Nous réaliserons qu'interprêtées raisonnablement elles n'enseignent rien de pareil.

Sans vouloir entrer dans des détails, la parabole des brebis et des boucs se rapporte à une épreuve qu'aura à subir l'humanité dans le Millénium, „quand le Fils de l'homme s'assiéra sur le trône de sa gloire." L'œuvre de séparation exigera toute cette période de mille ans; c'est le **caractère** qui sera le signe distinctif pour opérer la séparation. Les versets 41 et 46 contenant la sentence finale rendue contre ceux qui aiment l'injustice (les boucs), forment le centre de notre sujet.

Lisons le verset 41: „Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges (messagers, serviteurs)." Nous concluons que le feu dont il est parlé ici est aussi symbolique que les boucs qui y entrent. De même que les boucs représentent très bien des hommes méchants et injustes, ainsi le feu représente admirablement la destruction. Le feu détruit toujours, il ne conserve jamais. C'est

*) Nous adressons volontiers gratis une brochure dans laquelle le mot „enfer" est critiqué. Cette brochure est intitulée: „Ce que nous trouvons dans les Ecritures au sujet de l'Enfer" et il n'y a qu'à la demander franco.

ainsi que, les boucs étant jetés au feu, ils seront détruits, consumés à moins que le feu ne s'éteigne. Et afin de montrer à quel point la destruction est complète et certaine, les boucs dont il est parlé ici symboliquement, sont jetés dans un feu durable qui amènera la destruction pour toujours, — l'extermination, ou l'extinction.

Puis le verset 46: „Et ceux-ci s'en iront au châtiment éternel.“ Nous ne mettons pas en doute que les injustes seront punis ni que ce châtiment sera éternel; c'est la **nature** du châtiment que nous étudions. Etant donné que le salaire (le châtiment) du péché est la mort, le châtiment éternel sera donc la **mort éternelle,** — une mort de laquelle il n'y aura pas de résurrection. C'est ce que cette parabole, ainsi que toute l'Ecriture sainte, enseigne.

Ce n'est que le fait d'une erreur profondément enracinée qui puisse, à quelques-uns, faire paraître l'Ecriture enseignant autre chose. Le mot grec „kolasis“, rendu par „châtiment“ dans le verset 46, indique positivement la nature du châtiment. Si le sens de tourments avait dû être impliqué, on eût fait usage en grec du mot „basinos“. **kolasis**, dérivé de **kolazoo** signifie au contraire (1) **couper** comme on coupe les branches d'un arbre; (2) **retenir** ou réprimer; les Grecs écrivent: „le cocher retient (kolazoi) ses coursiers impétueux“; (3) châtier, punir, priver un individu de la vie ou de la société, restreindre ses libertés. Il est évident que la première signification „couper“ soit la propre dans ce cas, étant donnée l'antithèse entre les deux parties du verset 46, où la **vie,** la récompense des justes, est mentionnée en opposition à la **mort,** l'extermination de la vie, des injustes (qui seront retranchés).

Parabole de l'homme riche et de Lazare.

Luc 16 : 19—31.

Quoiqu'il soit admis qu'il s'agisse ici d'une parabole, on en parle généralement comme d'un récit littéral, ce qui impliquerait diverses choses tout à fait absurdes. Serait-ce raison, par exemple, pour le riche, d'aller en enfer seulement par le fait qu'il aurait joui de beaucoup de bénédictions terrestres et n'aurait donné que des miettes à Lazare? Il n'est pas dit un seul mot de sa méchanceté. Par contre Lazare serait béni non parce qu'il fut bon ou plein de foi en Dieu, mais simplement par ce qu'il fut pauvre et malade. Si ceci devait être interprété littéralement, la seule leçon logique qui en résulterait serait qu'à moins d'être de pauvres et misérables mendiants, nous ne jouirions jamais d'une félicité future. Par conséquent que, dans cette vie, être vêtu de pourpre et de fin lin et jouir en abondance de tous les biens, amènerait naturellement aussi les tourments à venir.

Et puis, la place privilégiée est le sein d'Abraham; si tout le récit devait être littéral, le sein aussi devrait être littéral et ne pourrait donc supporter un grand nombre des pauvres et des malheureux de la terre.

Mais pourquoi s'attarder à ce qui ne peut avoir de raison d'être? Comme parabole l'explication est simple et facile. Dans une parabole la chose dite n'est jamais la chose pensée; ainsi, dans celle de la bonne semence et de l'ivraie, le Seigneur explique que le **bon grain** représente les enfants du Royaume et **l'ivraie** les enfants du diable. Deux classes furent de même représentées par les brebis et les boucs. Il en est également ainsi dans la parabole que nous étudions, l'homme riche doit représenter une **classe** d'individus et Lazare une autre, afin que cette parabole serve de leçon, justement à ces classes.

L'homme riche représente le peuple juif qui, au temps de la parabole, „**vivait somptueusement**“ comme le peuple de la promesse et qui recevait les bienfaits spéciaux de Dieu. Ainsi que Paul le dit, les Juifs avaient „beaucoup d'avantages de toute manière, et principalement en ce que les oracles de Dieu (la Loi et les Prophètes) leur avaient été confiés“ (Rom. 3 : 2). Les promesses faites à Abraham et à David les investissaient d'une royauté représentée par l'homme riche vêtu de „pourpre“. Les sacrifices typiques de la loi faisaient de ce peuple „une sainte nation“, représentée par le „fin lin“ qui à son tour symbolisait la justification. — Apoc. 19 : 8.

Le pauvre Lazare représente les hommes craignant Dieu parmi les autres nations exclues, jusqu'à la fin de l'âge judaïque, des bénédictions réservées spécialement à Israël. Aussi bien que le lin représente la justification d'Israël, les misères représentent la souillure morale de cette classe pour laquelle aucune offrande expiatoire n'était faite à cette époque-là. Elle n'était ainsi pas même purifiée symboliquement et ne pouvait avoir aucune part aux riches promesses du royaume „la pourpre“. Elle était, au contraire, païenne dans la chair, „étrangère aux alliances de la promesse; en dehors de l'état d'Israël.“ — Eph. 2 : 11—13.

Notre Seigneur, dans son entretien avec la femme cananéenne, qui fait partie de cette classe-là, nous prouve bien que c'est d'elle dont il est question. Voy. Matth. 15 : 27. — „Les petits chiens mangent des **miettes** qui tombent de la table de leur maître.“ Cette classe se considérait bien comme de la compagnie de „chiens“.

Mais ici survient un changement pour chacune de ces classes. „L'homme riche“ (la nation juive) mourut, cessa d'exister comme nation et comme représentant, sous forme de peuple, des bienfaits de Dieu qui lui furent repris (Matth. 21 : 43) et donnés à d'autres, primitivement exclus de ces faveurs.

La classe de l'„homme riche“ fut dépouillée des bienfaits dont elle avait été l'objet et jetée dans la détresse. Dès lors jusqu'à maintenant, les Juifs, comme peuple, ont été tourmentés même, grâce aux préjugés, que le „grand abîme“ symbolise, de leur propre loi, empêchés de recevoir Christ. La classe du pauvre Lazare meurt aussi, ou cesse d'exister dans sa condition première et est agréée par Dieu qui la met au bénéfice de ses bienfaits (Actes 10 : 28—35). Acceptant Christ, elle fut dorénavant reçue dans le sein d'Abraham, c'est à dire acceptée comme enfant véritable de la foi d'Abraham, et véritable héritière des promesses qui lui avaient été faites. — Voy. Gal. 3 : 16, 29; Rom. 11 : 7—9, 12—25.

Les péchés pardonnables et ceux qui ne le sont pas.

Dans les pages qui précèdent, nous avons brièvement montré quel est le **dernier** châtiment du péché **volontaire.** Celui d'Adam, qui engageait toute sa race, était semblable, et ce n'est que grâce à la mort de Christ qui s'est donné en **rançon,** supportant lui-même le châtiment de ce premier péché volontaire que **son pardon** et celui des péchés subséquents est rendu possible.

Les péchés pardonnables sont ceux résultant des faiblesses que nous subissons depuis Adam. Christ a pris sur lui une fois pour toutes la peine encourue par ces péchés commis par ignorance ou par la faiblesse de la chair et Dieu s'est engagé à les pardonner si nous nous en repentons, cela au nom de Christ et grâce à son sacrifice.

Les péchés qui ne peuvent être pardonnés sont ceux qui sont **volontaires.** Aussi bien que la mort — l'annihilation de l'être — fut la peine encourue par le premier péché volontaire, aussi bien la mort est encore la conséquence de tout péché volontaire commis en **pleine** connaissance de cause et avec la possibilité de choisir et de faire le bien. Voilà ce qui est appelé la seconde mort, par opposition au châtiment primitif reçu par Adam et dont le sacrifice de Christ libèrera toute l'humanité.

Le péché pour le pardon duquel l'apôtre dit qu'il est inutile de prier est celui qui „mène à la (seconde) mort" (1 Jean 5:16). C'est non pas seulement un péché **volontaire** mais un péché contre la pleine connaissance, un péché pour lequel aucune excuse valable ne peut être trouvée. Et parce que c'est un péché commis en pleine connaissance de cause, qu'il est appelé „péché contre le St. Esprit" (Matth. 12:31, 32) pour lequel il n'y a plus de pardon.

Mais il y a d'autres péchés en partie volontaires et qui sont pour cela en partie **impardonnables.** Dans ceux-ci les tentations de dedans ou du dehors ont une part; ils sont tous directement ou indirectement le résultat de la chute, la volonté y consentant par faiblesse ou ensuite de la pression exercée par la tentation. Le Seigneur seul sait dans ces cas juger de notre responsabilité et de notre culpabilité. Pour le vrai enfant de Dieu, il n'y a qu'une seule chose à faire, c'est de se repentir et d'implorer la miséricorde divine au nom et pour le mérite de Christ, le grand sacrifice pour le péché. Notre Seigneur lui pardonnera certainement en lui accordant de nouveau sa grâce, mais pour le péché il recevra „des coups" (Luc. 12:47, 48) dans la proportion où le péché a été commis volontairement, proportion connue de Dieu seul.

Il arrivera assez souvent qu'une personne consciencieuse réalise qu'elle a péché en quelque mesure volontairement. Elle se sentira condamnée, coupable devant Dieu, mais oubliant le remède pour le péché et l'impureté, remède réservé par Dieu à notre pauvre race déchue, elle tombera dans un état de tristesse, croyant avoir commis le péché à mort. Elle errera dans une solitude profonde jusqu'à ce qu'elle trouve la source qui purifie. Qu'elle se souvienne cependant que le seul fait d'être désolée de son péché et de désirer ardemment rentrer en grâce prouve déjà que le péché à mort n'a pas été commis. L'apôtre ne dit-il pas que ceux qui l'ont commis ne peuvent plus être „renouvelés à la repentance" (Hébr. 6:6)? Être pénitent peut bien nous convaincre que nos fautes sont, en partie du moins, les conséquences de la chute, qu'elles ne nous conduiront donc pas à la mort dernière, mais qu'elles nécessitent des coups et le pardon.

Voilà ce que Dieu réserve, par Christ, à chaque âme qui renonçant au péché et ne l'aimant plus cherche la justice et la vie par Lui qui est le chemin, aussi bien que la vérité et la vie. Tous ainsi, plus forts ou plus faibles de nature, nous avons les mêmes occasions de parvenir à la vie éternelle et de gagner le grand prix de cohéritiers avec Christ.

De la rétribution à venir.

Quoique les Ecritures enseignent que l'âge actuel de l'Evangile soit le jour du jugement de l'Eglise ou son temps d'épreuve tandis que celui du monde sera l'âge millénaire notre raison ne se pose pas moins des questions. Dans quelle proportion, nous demandons-nous, ceux qui ne font pas partie de l'Eglise seront-ils reconnus responsables, lors du Millénium, de leurs mauvaises actions, de leur cruauté, de leur manque de droiture ou de leur immoralité de maintenant? Et dans quelle proportion aussi seront-ils alors récompensés de leurs efforts dans le sens du bien?

Ce sont d'importantes questions pour le monde et qu'il serait bon s'il en réalisait la valeur pour en faire son profit. Elles ne sont pas moins importantes pour l'Eglise qui a en vue le bien de toute l'humanité et qui désire comprendre et enseigner correctement les intentions de notre Père.

Nous avons appris que le sacrifice de Christ garantit à tous les hommes, aux plus mauvais mêmes, un réveil de la mort pour avoir le privilège d'arriver à la perfection et de vivre éternellement. „Il y aura une résurrection des justes et des injustes" (Act. 24:15). Pourquoi reviendront-ils à la vie, si ce n'est pour avoir l'occasion de parvenir à la vie éternelle, dans les conditions requises par Dieu — l'obéissance à sa juste volonté? Les Ecritures ne nous disent point qu'une fois réveillés à nouveau, la condition morale de l'homme sera changée. Mais ce qui nous est clairement révélé, et notre raison le confirme, c'est que telle que l'humanité meurt faible et coupable, telle elle ressuscitera. Comme „il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni sagesse dans le séjour des morts" (Eccl. 9:10), les hommes n'y auront rien appris, et étant pécheurs, indignes de vie et des faveurs divines, lorsqu'ils moururent, ils le seront donc encore au même degré lors de leur réveil. Et comme ils n'auront reçu ni pleine récompense, ni pleine punition pour leurs actions dans la vie actuelle, il est évident que leur résurrection pendant le Millénium est nécessaire. Ils devront être récompensés et punis. Toute l'humanité aura alors l'occasion de **parvenir à la vie éternelle** que Christ nous a acquise par son grand sacrifice.

Maintenant l'humanité n'est pas, strictement parlant, à l'épreuve; car le moment n'est pas encore venu pour une épreuve absolument complète; cependant elle n'est pas et elle n'a jamais été entièrement privée de lumières et de moyen de s'en servir. Il lui sera demandé compte de chaque privilège reçu. Aux plus sombres époques de l'histoire, même chez les sauvages les plus dégradés, il y a toujours eu en quelque mesure la lumière de la conscience pour diriger plus ou moins dans le sens de la justice et de la vertu. Mais que maintenant les actions de la vie actuelle aient beaucoup de rapport avec la vie future, Paul nous le dit clairement lorsque, devant Félix, „il discourait sur la justice, la tempérance et sur le jugement à venir", si bien que Félix tremblait. — Actes 24 : 25.

Au premier avènement de notre Seigneur il y eut augmentation de lumière et la responsabilité de l'humanité s'accrut d'autant. Le Seigneur dit lui-même: „Or voici le jugement, c'est que la lumière est venue dans le monde et les hommes ont mieux aimés les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises" (Jean 3 : 19). C'est des œuvres mauvaises accomplies, malgré la lumière reçue — lumière de la conscience ou de la révélation, peu importe — que l'humanité aura à rendre compte et à recevoir une **juste** récompense à **son** jour de jugement. Il en est de même des efforts qu'elle fait pour vivre avec droiture; elle recevra sa récompense à **son** jour de jugement. — Matth. 10 : 42.

Si seulement l'homme agissait conformément à ce que la raison lui permet de discerner, savoir qu'un temps de jugement où il faudra rendre compte de tout approche, que Dieu ne permettra pas pour toujours au mal de triompher et que d'une façon ou d'autre il punira les malfaiteurs! Bien des douleurs et des châtiments dans l'âge à venir lui seraient certainement épargnés! „Malheur à ceux qui cachent profond, loin de l'Eternel, [leur] conseil et dont les actions sont dans les ténèbres et qui disent: qui nous voit et qui nous connait?" (Esaïe 29 : 15, Darby). Remarquez aussi: „Les yeux de l'Eternel sont en tous lieux, observant les méchants et les bons" (Prov. 15 : 3); et „Dieu amènera toute œuvre en jugement avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal" (Eccl. 12 : 14). „Le Seigneur mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et manifestera les desseins des cœurs." — 1 Cor. 4 : 5.

Le temps où Christ régnera sera un temps de juste jugement et qui, tout en offrant à chacun l'occasion la plus belle de connaître le Sauveur, sera un temps de discipline sévère, d'épreuves et de châtiments pour plusieurs. Certainement le jugement rendu sera juste et impartial et tiendra compte des circonstances et occasions spéciales de chaque individu. C'est ce que nous garantit le caractère du Juge (le Christ: Jean 5 : 22; 1 Cor. 6 : 2), sa parfaite connaissance, sa justice inébranlable et sa bonté, sa puissance divine et l'amour dont il a fait preuve par son sacrifice, en mourant pour racheter tous de la mort.

Les circonstances de chacun ayant été différentes de même que les occasions et les facilités soit dans le temps actuel soit dans le passé, un **jugement juste** tiendra naturellement compte de toutes ces différences à l'endroit de la responsabilité individuelle. Les procédés divins envers chacun seront donc également différents. Les Ecritures le confirment explicitement. Le Juge a pris et prend encore bonne note de toute action et de toute parole des hommes (Prov. 5 : 21) sans que ceux-ci s'en aperçussent. Il déclare que „au jour du jugement les hommes rendront compte de toute parole vaine (injurieuse ou maligne) qu'ils auront proférée" (Matth. 12 : 36); et que même un verre d'eau froide donné à l'un de ses petits pour l'amour de lui ne perdra point sa récompense (Matth. 10 : 42). Le contexte (voyez Matth. 12 : 24, 31, 32) nous prouve que les paroles „oiseuses" ou „impies" (Stapfer) dont parle Jésus sont des paroles prononcées volontairement et dans une peu louable intention contre la lumière manifestée. Jésus dit aussi que les villes de Tyr, Sidon et Sodome seront traitées moins rigoreusement au jour du jugement que celles de Chorazin, Bethsaïda et Capernaüm qui ont eu souvent l'avantage d'apprendre à le connaître et qui n'ont pas su en profiter. — Matth. 11 : 20—24.

Nous constatons que, dans la nature même des choses, la punition de ce temps-là sera proportionnelle aux fautes passées. Tout péché auquel on a cédé et tous mauvais penchants entretenus et cultivés endurcissent le cœur et rendent plus difficile le chemin du retour à la pureté et à la vertu. Il s'ensuit que toute mauvaise action volontaire aura sa punition dans l'âge à venir et que plus le cœur est dominé par le péché, plus il aura besoin de mesures sévères pour être corrigé. De même que de sages parents puniront un enfant méchant, de même aussi Christ punira les méchants **pour leur bien.**

Les châtiments seront toujours justement administrés et pleins de charité. Ceux qui auront été bien exercés (Hébr. 12 : 11) recevront certainement approbation et récompense. Mais ce ne sera que lorsque les instructions, les châtiments et les encouragements auront été en vain, lorsque, en un mot, l'amour et la charité auront accompli tout ce que la sagesse approuve (que pourrait-on demander de plus?) que le pécheur non repentant recevra la punition définitive que son cas réclame, la seconde mort.

Personne dans l'humanité ne subira ce châtiment-là avant d'avoir eu, dans l'âge à venir, toutes les occasions et les facilités nécessaires pour atteindre à la perfection. Et ce même principe est appliqué actuellement, aux enfants consacrés à Dieu dans **ce** jour, qui est **leur** jour d'épreuve ou de jugement. Nous recevons maintenant les bienfaits de Dieu (par la foi) tandis que le monde ne recevra que dans l'âge à venir l'enseignement, l'aide nécessaire, les encouragements, les corrections et la punition. „Car quel est le fils que le Père ne discipline pas? Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes et non des fils." C'est pourquoi si nous recevons de durs châtiments, nous devrions les accepter comme la correction de la main d'un père aimant, n'oubliant pas l'exhortation qui nous est adressée comme à des enfants:

„Mon fils, ne méprise pas la discipline du Seigneur et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend, car le Seigneur châtie celui qu'il aime et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnait pour ses fils.“ — Hébr. 12 : 4—13.

Combien les voies de Dieu sont justes et équitables! Lisez attentivement les règles de l'âge à venir. (Voyez: Jér. 31 : 29—34 et Ezéch. 18 : 20—32). Elles nous prouvent, sans doute possible, la sincérité et la réalité de tout son amour pour l'humanité. „Je suis vivant, dit le Seigneur, l'Eternel, ce que je désire ce n'est pas que le méchant meure, c'est qu'il change de conduite et qu'il vive. Revenez, revenez de votre mauvaise voie; et pourquoi mourriez-vous ?“ — Ezéch. 33 : 11.

Tous ceux qui, dans cette vie, se repentent du péché, commencent et continuent de leur mieux l'œuvre de réformation d'eux mêmes formeront un caractère dont ils retireront l'avantage correspondant dans la vie future. Lorsqu'ils seront réveillés, au jour de la résurrection, ils auront avancé d'autant vers la perfection et leurs progrès seront plus rapides et plus faciles, tandis que, pour d'autres, ils seront plus lents et plus pénibles. Tout cela est impliqué dans les paroles de notre Seigneur (Jean 5 : 29—30) : „L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie [ceux dont l'épreuve est passée et qui furent jugés dignes de la vie ressusciteront parfaits — les fidèles des âges passés pour la vie humaine parfaite, et les vainqueurs de l'âge de l'Evangile pour la vie parfaite en êtres spirituels] mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. — Ceux-là seront réveillés pour le jugement, pour recevoir un cours d'instruction et de correction comme moyens nécessaires à leur perfectionnement; s'ils n'en profitent pas, ils seront condamnés à la seconde mort.

Celui qui aura injustement acquis et accumulé de grands biens dans cette vie et qui ne les retrouvera pas dans la nouvelle, parce qu'ils auront été dispersés aux quatre vents lors de sa mort, en éprouvera de la tristesse. Il maudira sa pauvreté et son incapacité complète à réédifier une fortune par des moyens déloyaux dans le nouvel ordre de choses établi. Pour beaucoup d'hommes, ce sera une dure école et une amère expérience que d'apprendre à dominer l'avarice, l'égoïsme, l'orgueil, l'ambition et la paresse qu'ils auront nourris et caressés toute leur vie. Il nous arrive de voir de près ce genre de châtiment lorsqu'une personne riche perd sa fortune et doit tout d'un coup, ainsi que sa famille, vivre modestement et dans l'humilité après avoir été hautain et orgueilleux.

Nous savons (Dan. 12 : 2) que les uns „se réveilleront pour l'opprobre, pour la honte éternelle“ [**olam** — „de l'âge“]. Et qui en douterait sachant que „Dieu amènera toute œuvre en jugement (Eccl. 12 : 16), au sujet de tout ce qui est caché, soit bien soit mal.“ Que d'hommes, dont la conduite est généralement approuvée, rougiront alors et seront couverts de confusion. Ne sera-ce pas juste qu'il soit exigé du voleur de restituer au 20% au vrai propriétaire ce qu'il lui avait volé? Ne serace pas normal aussi que le trompeur doive avouer ses crimes et les réparer autant que faire se pourra, même au péril de sa vie éternelle? Remarquez quelles illustrations Dieu nous donne de cette manière de faire, dans sa façon d'agir avec Israël qu'il destina comme type de l'humanité. — 1 Cor. 10 : 11; Lév. 6 : 1—7.

Nous ne pouvons autrement, connaissant ainsi le plan de Dieu, que de penser à sa parole dans la bouche du prophète Esaïe (28 : 17) : „Je ferai de la droiture une règle et de la justice un niveau.“ Et nous réalisons quelle influence bienfaisante aura cette ligne de conduite. Les parents en élevant leurs enfants éprouvent l'impérieuse nécessité de proportionner les punitions à l'offense. Il en est de même pour Dieu. Jamais les punitions ne dépasseront ce qui est mérité et elles seront toujours précisément ce qu'il faudra pour faire régner la justice et amener une parfaite réforme morale.

Combien cette persuasion nous aide à supporter les misères de notre temps et à combattre le mal par le bien quoi qu'il doive nous en coûter. En son temps le Seigneur redressera tous les torts. C'est pourquoi „ne rendez à personne le mal pour le mal“, mais „ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ.“ — Rom. 12 : 17—19; Phil. 2 : 5.

L'ordre de choses actuel ne durera pas toujours, un temps de restitution est proche. Le juste juge de toute la terre dit: „C'est à moi qu'appartient la vengeance“ et l'apôtre Pierre ajoute : „Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement“ (2 Pierre 2 : 9). Ainsi que nous l'avons vu les châtiments seront relatifs à la nature des offenses et auront pour seul objectif le bien éternel de l'homme, dans la justice.

Les passages ci-dessous corroborent cette manière de voir au sujet des récompenses et des châtiments à venir : 2 Sam. 3 : 39; Matth. 16 : 27; 1 Pierre 3 : 12; Ps. 19 : 10—12; 91 : 8; Prov. 11 : 18; Es. 40 : 10; 49 : 4; Matth. 5 : 12; 10 : 41—42; Luc. 6 : 35; Apoc. 22 : 12; Rom. 14 : 11—12.

Puissent la droiture et la vérité avoir le dessus.

Après avoir démontré que ni la Bible, ni le raisonnement ne soutiennent le moins du monde la doctrine que des tourments éternels soient le salaire du péché, nous remarquons que seuls les différentes confessions, les églises, les recueils d'hymnes et les traités de théologie les soutiennent. Grâce à la lumière croissante dont nous jouissons de nos jours, l'intelligence s'éclaire et la foi en cet horrible et diabolique préjugé des âges passés diminue de plus en plus. Mais, hélas ! cela ne provient guère de ce que la chrétienté serait plus ardente à chercher la vérité de la parole de Dieu et plus jalouse de son caractère en détruisant volontiers les idoles de dogmes et de croyances qu'elle s'est créées. Non, elle s'incline encore devant des faussetés admises malheureusement, elle s'applique à les défendre et perd son argent et son temps à les soutenir quoique, au fond du cœur, elle en ait honte et les nie en secret. Il s'ensuit que le christianisme et la Bible sont méprisés par des cœurs honnêtes et que beaucoup de chrétiens de nom deviennent hypocrites et à moitié incrédules. La parole de Dieu bien que révérée de nom ne l'est plus en pratique puisque l'église nominale croit à cet ancien blasphème prétendu biblique. C'est ainsi que la vraie ancre de vérité et de salut, la Bible, est désavouée par ceux mêmes qui y tiendraient le plus et qui en seraient bénis s'ils n'avaient été trompés par des enseignements reçus.

Voilà ce qui produira prochainement d'abord une incrédulité sans gêne, puis l'anarchie. Tant de chrétiens au cœur tiède, qu'ils soient en chaire ou dans les bancs d'une église, ont une responsabilité d'autant plus grande qu'ils savent déjà ou devraient savoir mieux. Il y en a qui, volontairement, ne disent pas toute la vérité, calomnient le caractère de Dieu, s'hébètent et se trompent eux-mêmes pour l'amour de la paix, de leurs aises ou d'avantages terrestres. Le ministre qui risquerait de perdre son emploi et sa réputation, d'être „affermi“ dans la fange de l'erreur, en parlant d'une vérité peu populaire est considéré comme un homme courageux, même si, ignominieusement, il évitait de signer ses écrits.

Si ceux qui font profession de christianisme étaient tout à fait droits vis à vis d'eux mêmes et fidèles à Dieu, ils apprendraient bien vite que „leur crainte n'est qu'un précepte de tradition humaine“ (Esaïe 29 : 13). Si chacun reconnaissait Dieu pour vrai, tout homme pour menteur (Rom. 3 : 4), et toute croyance humaine imparfaite, un grand pas serait fait rapidement pour détruire tant de fausses croyances. La Bible serait alors étudiée et appréciée comme jamais auparavant; et son témoignage, que le salaire du péché, c'est la mort (l'anéantissement) et qu'elle en est la „juste rétribution“, serait de suite reconnu et approuvé. — Hébr. 2 : 2.

La mission de ce journal.

Le **Phare** a pour but de proclamer bien haut le seul vrai fondement de l'espérance chrétienne, savoir la rédemption par le précieux sang de „Jésus-Christ homme qui s'est donné lui-même en **rançon** (prix correspondant ou substitut) pour tous“ (1 Pierre 1:19; 1 Tim. 2:6); et de bâtir sur ce solide fondement, généralement rejeté aujourd'hui, l'or, l'argent et les pierres précieuses (1 Cor. 3:11—15; 2 Pierre 1:5—15) de la parole de Dieu. Ce journal a encore pour mission „de mettre en lumière devant tous quelle est la dispensation du mystère caché en Dieu, . . . afin que la sagesse si diverse de Dieu soit maintenant donnée à connaître“ — „(mystère) qui n'a point été donné à connaître au fils des hommes en d'autres générations comme il est révélé maintenant.“ — Eph. 3:5—9, 10.

Le **Phare** est indépendant de tout parti; de toute secte ou confession des hommes; ses efforts tendent à ce que tout ce qu'il publie, soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte; il a donc pleine liberté de déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit, dans la mesure de la sagesse divine qu'il a daigné nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante — nous savons ce que nous affirmons, — car nous avons une foi entière dans les sûres promesses de Dieu.

C'est Dieu seul que nous voulons servir, aussi notre décision, au sujet de ce qui peut et ne peut pas paraître dans les colonnes du „Phare“, doit-elle se baser sur ce que nous reconnaissons être son bon plaisir, l'enseignement de sa Parole, pour l'édification de son peuple dans la grâce et la connaissance. Non seulement nous invitons, mais nous pressons nos lecteurs d'éprouver toutes ses publications à la Parole infaillible, qui est constamment invoquée pour en faciliter la comparaison.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est „le temple du Dieu vivant“ „l'ouvrage (spécial) de ses mains“, dont la construction a été en progrès durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple, par lequel, lorsqu'il sera achevé, les bénédictions de Dieu parviendront „à tout le peuple“ et tous en auront l'accès. — 1 Cor. 3:16, 17; Eph. 2:20—22; Gen. 28:14; Gal. 3:29. Qu'en attendant le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ se continue; quand la dernière de ces „pierres vivantes“, „élues et précieuses“, aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection; et le temple sera rempli de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le centre de la communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15:5—8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que „Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, goûta (comme **rançon**) la mort pour tous“; et „qu'au propre temps“ il sera „la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde“. — Hébr. 2:9; Jean 1:9; 1. Tim. 2:5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est d'être faite semblable à son Seigneur, „le voir tel qu'il est“, de „participer de sa nature divine „et d'avoir part à sa gloire, comme cohéritière. — 1 Jean 3:2; Jean 17:24; Rom. 8:17; 2 Pierre 1:4.

Que la mission actuelle de l'Eglise consiste à travailler à la perfection des saints pour l'œuvre futur du ministère; à développer en elle toutes les grâces de Dieu afin de servir de témoignage au monde; et à se préparer elle-même pour être des rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4:12; Matth. 24:14; Apoc. 1:6; 20:6.

Que l'espérance du monde consiste dans les bénédictions de la connaissance et de l'occasion favorable que tous recevront par le Règne des mille ans de Christ; — à tous ceux qui se montreront obéissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés par contre seront **exterminés.** — Actes 3:19—23; Esaïe ch. 35.

Charles T. RUSSELL, Editeur.

Le Phare de la Tour de Sion

JOURNAL D'ETUDE BIBLIQUE
paraissant mensuellement et coûtant fr. 1.25 par an, ou frs. 2.— pour 2 Nos. à la même adresse.

French translation from the english — quarterly — Entered at the Post office, Allegheny, Pa., U. S. A.

Ce journal ne contient que des articles traduits du **„Zion's Watch Tower“**, journal bi-mensuel anglais de 16 pages et coûtant 5 frs. (4 sh.) payables à l'avance: — les enfants de Dieu pauvres, qui, pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement sur demande, en français, en anglais ou en allemand.

L'édition allemande paraît mensuellement et coûte frs. 2.50 ou 2 mark, ou 50 cents américains — et l'édition italienne trimestriellement, 50 cts. par an (le port compris).

Rédacteur: Ch.-T. RUSSELL,
l'auteur des 5 vol. de **l'Aurore du Millénium.**

Prière de s'adresser:

Pays français: Société de Bibles et de Traités du **Phare, YVERDON** (Vaud), Suisse.
Allemagne: Wacht-Turm Bibel & Traktat-Gesells., Mirkerstrasse 45, **ELBERFELD.**
Amérique: Watch Tower, Bible & Tract Society. 610-614, Arch Str., **ALLEGHENY,** Pa., U. S. A.
Angleterre: 24 Eversholt Str., **LONDRES,** N. W.
Scandinavie: Copenhague, Danemark.

Nous avons toujours une bonne provision de traités sur la „vérité présente“ — le message de „la moisson“ — en anglais, en français, en allemand, en danois, en suédois, en hollandais et en italien. Nous envoyons ces traités et des exemplaires de ce journal gratuitement et volontiers à tous ceux qui veulent en faire une distribution consciencieuse. Les frais sont supportés par une caisse générale nommée la „caisse des traités du **Phare de Sion**“ et pour laquelle les dons volontaires seuls sont les bienvenus.

L'Aurore du Millénium

parue en 5 volumes en anglais et en allemand chez le rédacteur du „Zion's Watch Tower“; 3 vol. en suédois, 2 vol. en français, 2 vol. en danois; — le vol. I italien est en préparation.

Vol. I. „Le Plan des Ages“, donne un aperçu du plan de Dieu révélé dans la Bible par rapport à la rédemption et au rétablissement de l'homme.

Vol. II. „Le Temps et proche“, traite des temps et de la manière dont se fait le second avènement du Seigneur, en considérant le témoignage de la Bible sur ce sujet.

Vol. III. „Ton Règne vienne“, traite les prophéties et les événements qui ont rapport au „temps de la fin“, la glorification de l'Eglise et l'établissement du Royaume Millénaire: ce volume contient aussi un chapitre sur la Grande Pyramide dont les indications viennent confirmer ce que nous trouvons dans la Bible au sujet des dates et autres enseignements.

Vol. IV. „Le Jour de la Vengeance“, montre que la dissolution du présent ordre des choses est en voie de s'accomplir et que tous les remèdes proposés ne peuvent empêcher la fin prédite; il constate dans les événements actuels l'accomplissement des prophéties, — la grande prophétie du Seigneur (Matth. 24), celle de Zacharie (ch. 14:1—9), par exemple.

Vol. V. „La Réconciliation entre Dieu et l'homme“, traite un sujet important au plus haut point, — c'est le moyen, le centre autour duquel tous les traits de la grâce divine se tourne. Tout vrai chrétien devrait en faire son étude soignée et sérieuse.

Chaque volume contient de 360 à 400 pages: le prix est uniforme: relié, frs. 2.—; 1 mark 50, ou 35 cents (amér.); et broché: frs. 1.25; 1 mark ou 25 cents (amér.) par volume, avec le port en sus. — L'édition **brochée** du vol. I français est épuisée.

Aux lecteurs du „Phare“: relié: fr. 1.35, 1.10 mark ou 25 cents (amér.) par volume franco de port.

Les volumes sont prêtés gratuitement à ceux qui nous en ferons la demande.